



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.




Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
Afrique de l'Ouest



UNION AFRICAINE DES CONSOMMATEURS (UAC)  
AFRICAN UNION OF CONSUMERS (AUC)  
DEUXIEME FORUM PANAFRICAIN DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS  
SECOND PAN-AFRICAN CONSUMER PROTECTION FORUM

Thème Général : «Renforcer l'objectif de satisfaction des utilisateurs des services du transport aérien et des télécommunications pour une meilleure connectivité aérienne et numérique en Afrique.»

du 5 au 7 Septembre 2024  
Hôtel Sarakawa

## FOCAC 2024

Intenses activités diplomatiques et économiques du chef de l'Etat en Chine P.4



STIMULER LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVE EN CÔTE D'IVOIRE

La BIDC accorde un prêt de 20 millions d'euros à MANSA BANK P.2



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION SUR LA DETTE INTERIEURE DU GABON

Plus de 100 milliards FCFA récupérés par la taskforce P.6

## 2E FORUM DE L'UAC/OAC À LOMÉ

# Togocom engagée pour la défense des consommateurs africains

Page 3



OTR

HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30

Samedi : 08h00 à 16h00



**PARTAGEZ PLUS**

LA FIBRE CANALBOX  
LA CONNEXION ILLIMITÉE À PARTAGER  
DANS TOUTE LA MAISON

8866 www.canalbox.tg

CANALBOX  
PRENEZ LE MONDE DE VITESSE

Stimuler la croissance du secteur privé en Côte d'Ivoire

## La BIDC accorde un prêt de 20 millions d'euros à MANSA BANK

*En vue de soutenir les entreprises privées dans des secteurs clés, notamment l'agriculture, l'agro-industrie, les services, les énergies renouvelables, l'éducation et la santé en Côte d'Ivoire, la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a signé un contrat cadre de Wakala (accord de prêt) de 20 millions d'euros avec MANSA BANK.*

Patience SALLAH

Le financement accordé à MANSA BANK vise à stimuler une croissance durable, à promouvoir le développement du secteur privé et à créer des emplois dans la région de la CEDEAO.

Cet accord fait suite à la première facilité de 30 millions d'euros consentie en décembre 2023, portant le total des engagements de la BIDC en Côte d'Ivoire à environ 710 millions USD,

démontrant ainsi les efforts continus de la Banque à fournir des solutions financières qui stimulent le progrès économique.

Selon le Président de la BIDC et de son Conseil d'Administration, Dr George Agyekum Donkor, la ligne de crédit de 20 millions d'euros est une confirmation de l'engagement de la Banque à remplir son mandat de promotion de la croissance, de l'innovation, de la durabilité, de la création d'emplois et de la pros-

périté dans la région de la CEDEAO, dans le but ultime de contribuer au bien-être général des populations de la région. « Nous sommes convaincus que ce partenariat avec MANSA BANK aura un impact positif sur la vie des populations de la Côte d'Ivoire », a souligné Dr Donkor.

La facilité devrait créer 230 nouveaux emplois permanents et consolider 10 225 emplois existants, contribuant ainsi à la croissance économique et au dévelop-



pement de la Côte d'Ivoire. Pour sa part, le Directeur Général de MANSA BANK, M. El-Hassana Kaba, a exprimé sa gratitude à la BIDC pour l'étroite collaboration et le partenariat. Il s'est dit

convaincu que la nouvelle facilité permettra à MANSA BANK de renforcer ses capacités de financement et de créer des emplois qui auront un impact positif sur la vie des populations.

AMU

## Un nouveau bureau de production des cartes uniques d'assurance de la CNSS ouvert à Atakpamé

*Le Togo poursuit ses efforts pour étendre l'accès à l'Assurance maladie universelle (AMU) en ouvrant un bureau de production de cartes d'assurance à Atakpamé ce vendredi 6 septembre 2024, dans la région des Plateaux. Cette initiative vise à rapprocher les services de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) des populations locales, facilitant ainsi leur adhésion au processus d'AMU.*

Anissatou AFFO

Le site régional de production des cartes uniques d'assurance de la CNSS à Atakpamé est une étape importante dans la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Togo. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour garantir à chaque citoyen des soins de santé de qualité. Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a joué un rôle clé dans la promotion de l'AMU et a encouragé la création de ce site pour faciliter l'adhésion des citoyens au programme.

L'ouverture de ce site dans la région des Plateaux est particulièrement significative, car elle permet de rapprocher les services de



la CNSS des populations locales. Jusqu'à présent, les citoyens devaient se rendre dans les locaux de la CNSS dans d'autres régions pour obtenir leurs cartes d'assurance. Cela était souvent

très contraignant et pouvait dissuader certaines personnes de s'inscrire à l'AMU. Avec l'ouverture de ce nouveau site, les habitants de la région des Plateaux auront désormais un accès plus fa-

cile aux services de la CNSS, ce qui devrait encourager davantage de personnes à adhérer à l'AMU.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une simulation de production de cartes et la remise symbolique des cartes AMU aux responsables des structures affiliées à la CNSS. Le directeur général de la CNSS, Ingrid Awadé, a présenté les différentes innovations que son institution a apporté pour faciliter l'adhésion des populations à l'AMU. « Nous nous engageons, aux côtés du gouvernement, à offrir une couverture santé complète et inclusive. Pour ce faire, nous collaborons avec un réseau étendu de prestataires de soins de santé, d'hôpitaux de référence, de centres de soins de proximité et de cliniques privées pour assurer une accessibilité et une qualité des soins sur l'ensemble du territoire », a-t-elle indiquée.

De son côté, Le préfet de l'Ogou s'est réjoui de l'ouverture officielle du site

de production des cartes de la CNSS qui, selon lui, marque l'opérationnalisation de l'AMU, une volonté politique du chef de l'Etat d'améliorer la santé et le bien-être des populations. L'ouverture du bureau de production de cartes d'assurance à Atakpamé constitue une avancée significative dans la mise en œuvre de l'AMU au Togo. Cette initiative permettra non seulement de faciliter l'adhésion des populations locales au système d'assurance maladie, mais aussi de réduire les inégalités en matière d'accès aux soins de santé. Le gouvernement togolais continue ainsi de mettre en place des mesures concrètes pour garantir le bien-être et la santé de sa population.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Anissatou AFFO

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

2e Forum de l'UAC/OAC à Lomé

# Togocom engagée pour la défense des consommateurs africains

*Le deuxième Forum panafricain sur la protection des consommateurs, organisé par l'Union Africaine des Consommateurs (UAC) — désormais rebaptisée Organisation Africaine des Consommateurs (OAC) — s'est tenu à Lomé du 5 au 7 septembre 2024. En partenariat avec la Ligue Togolaise des Consommateurs (LTC) et l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC), cet événement avait pour thème : « Renforcer l'objectif de la satisfaction des utilisateurs des services des télécommunications et du transport aérien pour une meilleure connectivité aérienne et numérique ».*

**Joël JAY**

**C**e forum a rassemblé une cinquantaine de participants venus de plusieurs pays africains pour échanger sur les enjeux de la protection des consommateurs, avec Togocom en tant que partenaire majeur.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre délégué auprès du ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, le Pr Hounake Kossivi, représentant le Premier ministre togolais. Aux côtés du ministre, on retrouvait des personnalités influentes telles que Benneti Gagalo, président du Comité d'organisation et de l'Association Togolaise des Consommateurs, ainsi que Daouda Elhadj Adam, président de l'Union Africaine des Consommateurs (UAC). Pour Dr Emmanuel Sogadji, Président de la LTC, Le Forum avait pour objectif de remobiliser les membres de l'UAC afin d'identifier des stratégies efficaces au niveau national et continental en vue de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre effective du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) et au renforcement de la Régulation des communications électroniques en Afrique. Dans son discours, le Pr Hounake Kossivi a appelé à une mobilisation accrue des autorités publiques et privées pour assurer la protection des droits des consommateurs africains, particulièrement dans les secteurs des télécommunications et du transport aé-

rien. « Le Chef de l'Etat a été choisi comme étant le champion du MUTA, donc il a un rôle fondamental à jouer en ce qui concerne la mise en place de ce projet. Il est aussi de bon ton que le gouvernement puisse également prendre des mesures pour accompagner les associations des consommateurs pour la mise en place de ce projet et pour la protection des consommateurs », a-t-il mentionné.

## Les résolutions phares du Forum

Pendant trois jours, les participants ont échangé sur plusieurs sujets essentiels, dont la régulation des télécommunications et du transport aérien, la protection des consommateurs dans le cadre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), et les stratégies de financement des associations de consommateurs. À l'issue des discussions, plusieurs résolutions ont été adoptées pour renforcer les droits des consommateurs en Afrique.

Opérationnalisation du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) : Les participants ont plaidé pour une plus grande implication des associations de consommateurs dans la mise en œuvre du MUTAA, avec une campagne de sensibilisation visant à informer le public sur ses avantages.

Harmonisation des politiques de protection des consommateurs dans la ZLECAF : Consta-

tant l'absence de législations spécifiques dans plusieurs pays, le Forum a insisté sur la nécessité d'harmoniser les politiques de protection des consommateurs à l'échelle régionale.

Diversification des sources de financement : Pour assurer la pérennité des associations de consommateurs, une stratégie de mobilisation des ressources a été adoptée. Les participants ont également demandé l'institutionnalisation de subventions étatiques pour soutenir ces organisations. Engagement des jeunes et



des femmes : Afin de garantir l'avenir du mouvement consumériste, le Forum a encouragé l'implication des jeunes et des femmes dans les associations de consommateurs, reconnaissant leur rôle crucial dans la mobilisation des consommateurs.

Renforcement de la collaboration avec les régulateurs : Les participants ont souligné l'importance de renforcer la coopération entre les associations de consommateurs et les régulateurs des télécommunications pour une meilleure protection des droits des consommateurs.



## Togocom, un soutien déterminant

Togocom, l'un des principaux partenaires de cet événement, a joué un rôle central dans la réussite de ce Forum. Grâce à son soutien, le Forum a pu aborder de manière concrète les enjeux liés à l'accessibilité et à la qualité des services numériques pour les consommateurs africains.

Pour Kodjo Déla Djaou, Chargé Relations Presse-Média chez Togocom, partenaire de l'événement, le forum cadre

avec la vision du leader de la téléphonie. « Togocom est un opérateur global. On se veut dans notre mission, de satisfaire la population et les consommateurs sur ce que nous appelons nos clients et abonnés fidèles... Donc nous accompagnons ce forum pour pouvoir davantage se rapprocher des consommateurs, les écouter et comprendre leurs besoins afin de pouvoir leur apporter satisfaction », a-t-il expliqué.

L'un des moments forts du Forum a été l'annonce du changement de dénomination de l'Union Africaine des Consommateurs

(UAC), désormais appelée Organisation Africaine des Consommateurs/African Consumer. Ce changement symbolise un nouveau départ pour l'organisation, qui ambitionne de mieux représenter les consommateurs africains et de renforcer son impact à travers des initiatives plus ambitieuses. Ce rebranding s'accompagne également d'une révision des statuts de l'organisation, avec l'adoption de nouveaux textes pour améliorer sa gouvernance et son efficacité.

La cérémonie de clôture a été marquée par des remerciements appuyés aux différents partenaires qui ont contribué à la réussite de l'événement, avec une mention spéciale à Togocom, Moov Africa, Ecobank et l'ARCEP Bénin. Le président nouvellement élu d'African Consumer, El Hadj Daouda Adam, a exprimé sa gratitude pour le soutien indéfectible des partenaires, tout en rappelant les défis à venir pour le mouvement consumériste en Afrique.

Le Forum s'est achevé sur une note d'espoir, les participants s'engageant à poursuivre les efforts pour améliorer les conditions des consommateurs sur le continent africain. Grâce aux résolutions prises et à l'implication de partenaires comme Togocom, l'OAC est désormais bien positionnée pour relever les défis futurs et renforcer la protection des droits des consommateurs en Afrique.

## A vendre

### A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

### A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

FOCAC 2024

## Intenses activités diplomatiques et économiques du chef de l'Etat en Chine

*Le séjour du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé en Chine, a été marqué par plusieurs activités diplomatiques et économiques notamment la cérémonie officielle de l'adhésion du Togo à Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB), la présentation des projets d'innovations technologiques de la Société Huawei et des rencontres fructueuses avec des investisseurs et des personnalités du monde politique et sécuritaire.*

**Patience SALLAH**

**L**e Togo devient membre à part entière de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures

L'adhésion du Togo à la Banque asiatique d'investissement des infrastructures (AIIB) a été rendue publique au cours d'une rencontre ce 4 septembre 2024. La cérémonie officielle de signature de documents et de levée de drapeau togolais, a été présidée par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, en présence du Président directeur général de la Banque, Monsieur HU Kun.

Cette adhésion permet au Togo d'accéder à des financements et d'avoir des infrastructures d'envergure visant à promouvoir le développement durable (santé, éducation, énergie, digital, transport et eau) et à améliorer la connectivité. Le Président directeur général de AIIB, Monsieur HU Kun, a exprimé sa satisfaction pour l'adhésion du Togo à son institution.

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) a pour objectifs de financer les projets d'infrastructures durables en Asie et au-delà, et de promouvoir le développement économique, la prospérité, l'amélioration de la connectivité régionale par le biais de projets d'infrastructures et l'emploi des jeunes dans une approche basée que l'équité genre et la protection de l'environnement.

La banque est officiellement créée le 22 octobre 2015 à Pékin et a commencé ses opérations en 2016. Elle compte 119 membres de par le monde et couvre plusieurs secteurs d'activités à savoir le transport, l'énergie, l'eau et l'assainis-



sement, le développement urbain, la connectivité numérique.

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) a, à son actif, 54 milliards de dollars pour le financement des infrastructures.

**Economie numérique :** Huawei présente ses projets innovants au chef de l'Etat à Pékin

Le Président Faure Essozimna Gnassingbé a eu droit à une présentation de projets d'innovations technologiques de la Société Huawei portant sur des solutions intégrées de ce leader international en matière d'infrastructures et appareils connectés de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le chef de l'Etat a été impressionné par les différents projets innovants de la société Huawei dont les activités sont en phase avec les axes stratégiques du politique de développement de l'économie numérique ainsi que les initiatives mises en place en vue de faire du Togo, un hub digital, le plus attractif pour les opérateurs économiques et investisseurs.

Les responsables de la société Huawei ont réaffirmé leur engagement à accompagner notre pays, s'il le souhaite, dans la perspective du renforcement de la

coopération.

Les deux parties ont ainsi procédé à la signature de protocole d'accord, paraphé côté togolais par le ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani.

L'équipementier chinois est présent dans une dizaine de pays en Afrique notamment au Sénégal, Nigeria, au Ghana, en Afrique du Sud, en Egypte, au Maroc, au Kenya, en Tanzanie, Ouganda, Tunisie, Chine-Togo : perspectives d'une coopération sécuritaire renforcée

La paix, la sécurité et la stabilité sont l'un des axes majeurs de la coopération sino-togolaise. C'est à bon droit que le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu le 04 septembre 2024 à Pékin, le Ministre chinois de la défense, en marge du FOCAC 2024

Monsieur Dong Jun a abordé avec le chef de l'Etat, le renforcement de la coopération sino-togolaise en matière de défense dans le contexte sécuritaire en Afrique de l'ouest et en particulier au Togo. La coopération pour le développement des infrastructures routières était également au cœur des discussions. La Chine entend apporter son génie militaire dans la mise en œuvre du projet du Cor-

ridor Lomé-Cinkassé.

Dans la même dynamique, le Président Faure Gnassingbé a accordé une audience au responsable de Beijing Defense Company portant essentiellement

rencontres avec des investisseurs, des personnalités du monde politique et des affaires.

La journée du 4 septembre 2024 a été marquée par des entretiens avec le ministre de la coopération internationale du parti communiste chinois, Liu Jianjiao, le Directeur général de la branche togolaise de China road and bridge corporation (CRBC) et le président de la China Africa Business Council (CABC), monsieur Wang Wiaoyong.

Le ministre de la coopération internationale du Parti communiste chinois (PCC) a évoqué avec le Président de la République le partenariat sino-togolais vieux de plus de 50 ans dans divers domaines notamment politique, économique et social ainsi que des sujets relatifs à la paix, la sécurité et le changement climatique.

Monsieur Du Fei, Président de la China Road and Bridge Corporation (CRBC) a exprimé au chef de l'Etat la volonté de sa société d'accompagner davantage le Togo dans le renforcement de sa politique de développement des infrastructures. La CRBC est l'une des plus importantes entreprises d'ingénierie et de construction, opérant à partir de 50 succursales et bureaux à travers l'Asie, l'Afrique, l'Europe et les Amériques. Elle est présente au Togo depuis 2008 et a, à son action la construction de nombreux ouvrages dont des routes, des ponts et des bâtiments administratifs.

Le Président de la République s'est également entretenu avec une délégation de China Africa Business Council (CABC) conduite son président, Monsieur Wang Wiaoyon. La délégation nourrit l'ambition de développer un partenariat avec le Togo dans les domaines des infrastructures, de la logistique, l'énergie, la biotechnologie, l'agriculture, la logistique, l'industrie manufacturière. Le CABC est composé de 3000 sociétés chinoises de pointe et travaille avec les secteurs publics et privés sino-africains en vue d'un investissement plus accru des entreprises chinoises en Afrique.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 6 septembre 2024

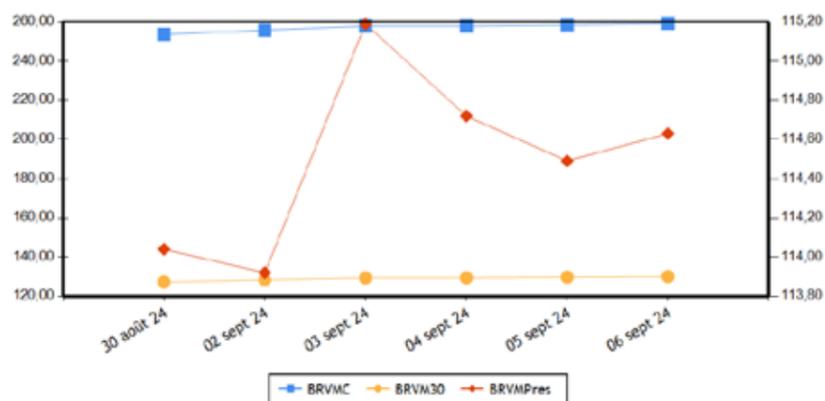
N° 170

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>259,27</b>
Variation Jour	0,31 %
Variation annuelle	21,07 %

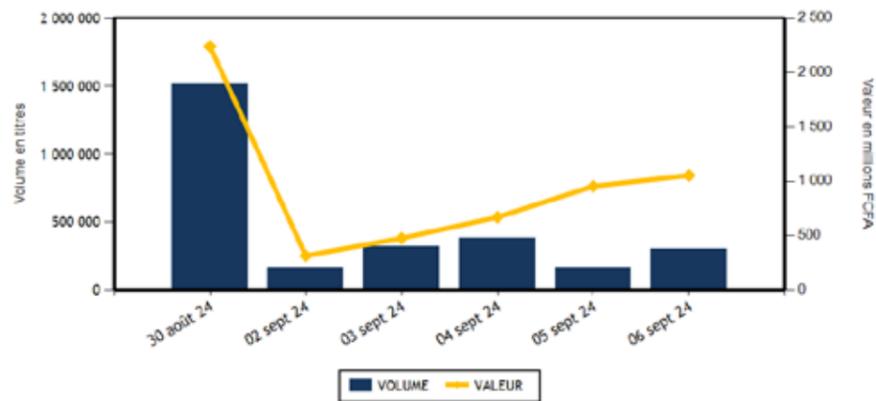
<b>BRVM 30</b>	<b>130,01</b>
Variation Jour	0,23 %
Variation annuelle	20,55 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>114,63</b>
Variation Jour	0,12 %
Variation annuelle	12,97 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 660 636 061 719	0,65 %
Volume échangé (Actions & Droits)	304 463	80,14 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 055 525 065	11,08 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	14	-6,67 %
Nombre de titres en baisse	14	-26,32 %
Nombre de titres inchangés	14	100,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 368 670 951 203	-0,05 %
Volume échangé	79	-85,45 %
Valeur transigée (FCFA)	270 800	-95,00 %
Nombre de titres transigés	3	0,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	0,00 %
Nombre de titres inchangés	2	

PLUS FORTES HAUSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	10 750	6,44 %	43,52 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	4 800	6,43 %	-24,53 %
UNILEVER CI (UNLC)	7 300	6,03 %	46,00 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	535	2,88 %	12,63 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 850	2,39 %	-28,57 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 750	-7,41 %	18,64 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 260	-7,38 %	18,95 %
BERNABE CI (BNBC)	1 450	-7,05 %	45,00 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	595	-7,03 %	-28,31 %
SETAO CI (STAC)	650	-5,11 %	-27,78 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	114,63	0,12 %	12,97 %	39 769	240 082 975	8,60
BRVM-PRINCIPAL	36	126,47	0,36 %	21,65 %	263 951	812 464 305	12,04

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	108,82	0,47 %	7,71 %	70 636	380 348 105	17,25
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	694,55	0,21 %	30,68 %	28 467	296 543 915	10,04
BRVM - FINANCES	15	99,28	0,59 %	14,88 %	172 870	303 313 380	5,78
BRVM - TRANSPORT	2	339,32	-0,70 %	2,53 %	245	341 250	4,40
BRVM - AGRICULTURE	5	173,43	0,07 %	7,35 %	4 453	16 345 130	12,17
BRVM - DISTRIBUTION	7	364,27	-0,31 %	10,99 %	22 400	52 631 795	53,17
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	802,02	-5,11 %	-27,78 %	4 649	3 023 705	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,22
Taux de rendement moyen du marché	8,02
Taux de rentabilité moyen du marché	9,57
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	150
Volume moyen annuel par séance	389 380,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 123 437 177,82

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	9,45
Ratio moyen de satisfaction	26,17
Ratio moyen de tendance	276,94
Ratio moyen de couverture	36,11
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	4,03
Nombre de SGI participantes	33

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Lutte contre la corruption sur la dette intérieure du Gabon

## Plus de 100 milliards FCFA récupérés par la taskforce

*Dans le cadre de la lutte contre la corruption et pour une meilleure gestion des finances publiques, le CTRI a révélé la récupération de plus de 100 milliards de FCFA grâce à la réactivation de la taskforce dédiée à la dette intérieure. Cette initiative s'inscrit dans un effort global visant à assainir l'économie gabonaise et à renforcer la transparence dans la gestion des fonds publics.*

Le samedi dernier à Libreville, le colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre chargé des missions à la présidence et porte-parole du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), a annoncé des résultats significatifs dans la lutte contre la corruption. Lors de sa conférence de presse, il a révélé que la taskforce réactivée pour surveiller la dette intérieure avait permis de récupérer plus de 100 milliards de FCFA. Ce montant représente une étape cruciale vers la restauration de la transparence dans la gestion des finances publiques

et le suivi des projets d'envergure nationale.

«La réactivation de la taskforce sur la dette a permis de récupérer plus de 100 milliards de FCFA et d'améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques et le suivi des projets structurants», a déclaré le Colonel Manfoumbi, soulignant l'importance de cette initiative pour redresser l'économie gabonaise.

L'enquête menée par cette taskforce a mis en lumière de nombreuses pratiques frauduleuses. Certaines entreprises ont fait de la manipulation de la dette intérieure leur principal mode opératoire, tentant

de détourner des fonds en présentant des créances fictives ou exagérées. Bien que les noms des entreprises concernées n'aient pas été divulgués, l'audit en cours vise à assainir un secteur longtemps gangrené par la corruption. Le fruit de ces investigations, matérialisé par la récupération de ces fonds, est destiné à financer des projets d'infrastructure et à renforcer les services publics, essentiels au bien-être de la population gabonaise.

La corruption qui a longtemps pesé sur l'économie du Gabon a eu des effets désastreux sur le développement du pays. Elle s'est



manifestée par la mauvaise gestion des ressources publiques, un manque de responsabilité des acteurs économiques et des pratiques endémiques de détournement de fonds. En conséquence, le pays a subi une réduction significative des services publics et une aggravation des inégalités sociales, entravant son potentiel de croissance.

Les fonds récupérés par la taskforce représentent non seulement un levier éco-

nomique important, mais également un signal fort envoyé aux opérateurs économiques du pays. Alors que les audits se poursuivent, de nouveaux fonds pourraient être récupérés, apportant une bouffée d'air frais aux finances publiques gabonaises et ouvrant la voie à des réformes profondes pour un avenir économique plus transparent et équitable.

Gabonreview.com

## Bananes

### Les exportations du Cameroun en hausse de 15% en août 2024, malgré la baisse de régime à la CDC (-19%)

*(Investir au Cameroun) – Selon les données que vient de publier l'Association bananière du Cameroun (Assobacam), le Cameroun a exporté 16 105 tonnes de bananes au mois d'août 2024. Ce qui révèle une augmentation de 2 103 tonnes en glissement annuel, correspondant à 15% en valeur relative. L'analyse des données de l'Assobacam révèle que tous les producteurs ont enregistré une augmentation de leurs exportations au cours de la période sous-revue, sauf l'agro-industriel public Cameroon Development Corporation (CDC).*

En effet, cette unité agro-industrielle, qui exploite la banane, le caoutchouc et le palmier à huile dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral du pays, n'a exporté que 2268 tonnes de bananes au mois d'août dernier, révélant une chute des exportations de 19%. Puisque, selon l'Assobacam, cette société d'Etat, 2ème employeur du Cameroun après l'administration publique, avait expédié vers le marché international 2795 tonnes de bananes à la même période en 2023. Comme à l'accoutumée, le marché local de la banane a été principalement animé par la société des Plantations du haut Penja (PHP). Cette première filiale du groupe Compagnie fruitière de Marseille a vu ses

exportations progresser de 14,3% entre août 2023 et août 2024. En effet, au cours de ce mois en 2024, les exportations de ce producteur ont culminé à 11 424 tonnes, contre 9996 tonnes un an plus tôt, révélant une augmentation de 1428 tonnes en valeur absolue.

Avec ce volume des exportations de la PHP, le Français Compagnie fruitière de Marseille conforte son leadership sur le marché camerounais de la banane, grâce également aux performances de la Compagnie des bananes de Mondoni (CDBM), sa seconde filiale dans le pays. Selon l'Assobacam, ce producteur a effectué des exportations de 1102 tonnes en août 2024, en hausse de 490% par rap-

port aux 187 tonnes exportées en août 2023.

Recettes d'exportation La CDBM réalise ainsi son 2ème plus gros volume (après les 1208 tonnes d'avril 2024) depuis le lancement de ses activités au Cameroun en juin 2023. Cette performance n'a cependant pas permis à ce producteur de reprendre la place de numéro 3 du marché local, chipée à Boh Plantations dès avril 2024, mais perdue en juillet 2024. Au demeurant, l'on peut observer en compilant les données de l'Assobacam qu'avec 12 526 tonnes de bananes exportées par ses deux filiales, le groupe agro-industriel français Compagnie fruitière de Marseille a contrôlé près de 78% du marché de la ba-



nane au Cameroun. Un marché sur lequel Boh Plantations, redevenu numéro 3 du marché depuis juillet 2024, a également vu ses expéditions de bananes vers le marché international progresser de 23,4% (+287 tonnes) en août 2024. Elles sont en effet parties de 1024 tonnes en août 2023 à 1311 tonnes au cours du mois d'août 2024, apprend-on officiellement. Pour rappel, la banane fait partie des principaux pourvoyeurs de recettes d'exportation au Cameroun, avec pour principal marché l'Europe. Selon le cabinet

BKP Economic Advisors, par exemple, le Royaume-Uni capte à lui tout seul 13% des exportations de bananes du Cameroun, ce qui représente des recettes de près de 10 millions d'euros (6,53 milliards de FCFA). Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), pour la seule année 2023, le Cameroun a exporté pour 42,9 milliards de FCFA de bananes vers les pays du G7, groupe constitué des sept pays les plus industrialisés au monde (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Grande-Bretagne et États-Unis).

## Obsèques de Mgr Barrigah

# Le Chef de l'État assiste à la messe d'enterrement

*Le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a honoré de sa présence ce 7 septembre 2024, à l'église Cristo Risorto de Hedzranawé, à la messe d'enterrement de Monseigneur Yves Nicodème Anani Barrigah-Bénissan, Archevêque Métropolitain de Lomé, rappelé à Dieu le 4 Août 2024, à l'âge de 61 ans. Le chef de l'État avait à ses côtés les membres du gouvernement, les députés à l'Assemblée Nationale ainsi que d'autres autorités administratives, civiles et militaires.*

**I**ntense moment d'émotion et de recueillement à l'arrivée de la dépouille de Monseigneur Barrigah sur le parvis de l'église, marquée par des prières pour le repos de l'âme de l'illustre disparu qui, plusieurs années durant, a œuvré inlassablement pour la paix et la réconciliation dans notre pays.

Au cours de la messe d'enterrement, célébrée par le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa et président du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), le défunt a eu droit à de nombreux hommages et témoignages édifiants qui ont retracé son parcours en tant qu'homme de Dieu.

Ainsi, tous les orateurs ont été unanimes pour reconnaître que Monseigneur Barrigah a pleinement consacré sa vie aux œuvres de Dieu et à la recherche de la paix et la cohésion entre les hommes.

L'honneur est revenu au Chef de l'Etat de procéder à l'aspersion d'eau bénite sur le cercueil du prélat. À travers ce geste hautement symbolique, le Président de la République, Faure Gnassingbé a réitéré ses compassions, sa sympathie et sa solidarité à l'Église toute entière et à la famille biologique de Monseigneur Barrigah.

Au nom de l'Église, Mgr Isaac-Jogues Gaglo, Évêque d'Aného et administrateur épiscopal de Lomé, a remercié le Chef de l'État pour sa présence à cette cérémonie

mais aussi pour son indéfectible soutien à l'Église durant cette épreuve.

Notons qu'hier vendredi déjà, un hommage mérité de la nation toute entière avait été rendu à l'illustre disparu au palais de la présidence, présidé au nom du Chef de l'Etat par madame le premier Ministre victoire Dogbé.

On se rappelle que le 7 août dernier, soit trois jours après la disparition de l'archevêque, le Chef de l'État avait accordé une audience à la Conférence des Évêques du Togo.

À cette occasion il avait exprimé ses condoléances, celles du gouvernement et du peuple togolais au clergé. En cette douloureuse circonstance, le Président de la République déclarait : « Mgr Barrigah-Bénissan a été une



figure éminente de notre pays, dévoué à la cause de la paix, de la réconciliation et de la justice sociale ».

Pour mémoire, Mgr Yves-Nicodème Anani Barrigah-Bénissan a été nommé en 2008 Evêque d'Atakpamé avant de devenir Archevêque de Lomé en 2019.

Mgr Barrigah-Bénissan, ordonné en 1987, a exercé dans un premier temps comme vicaire paroissial à la Cathédrale de Lomé avant de poursuivre ses études théologiques à l'Institut Catholique d'Abidjan, suivi des études

d'exégèse au Biblicum à Rome en Italie.

Auteur, compositeur Mgr Barrigah-Bénissan a été président de la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix de la Conférence des Evêques du Togo.

De 2009 à 2012, il a présidé la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), commission qu'il a dirigée de main de maître et dans le cadre de laquelle il invitait chaque togolais à faire sa part dans l'œuvre d'édification d'une nation en paix et réconciliée avec elle-même.

## Qualification CAN 2025

# Les Eperviers concèdent le nul (1-1) face au Libéria

*Les Eperviers du Togo n'ont pu maintenir leur avantage au score lors de la 1ère journée des matchs de qualification de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies, Maroc 2025 face au Libéria vendredi à Lomé (1-1).*

**P**our sa première à la tête des Eperviers, le sélectionneur Daré Nibombé débute par un match nul face au Libéria. L'entame de match est très engagée et physique. Si le Togo tente de mettre le pied sur le ballon, le Libéria dans son bloc médian n'hésite pas à jouer direct pour inquiéter Geoffrey Agbolossou qui aligné pour la première fois dans les buts du Togo. Sur un centre de Khaled Narey, Kodjo Laba place une tête à côté (13ème min). Quelques instants plus tard, Dermame Karim frappe de la lisière de la surface, le gardien adverse détourne. Avant la pause, Denkey manque l'ouverture après une déviation d'Agbagnou (43ème min). A la pause, pas de buts entre

Eperviers et Lone stars.

Au retour des vestiaires, une passe en retrait de Karim donne des sueurs froides au Stade de Kégué mais Agbolossou sort bien dans les pieds de l'attaquant. Les hommes de Daré Nibombé sont mieux dans cette seconde partie et se procurent des occasions sans jamais concrétiser. Les premiers changements interviennent. Josué Homawoo ne va pas au bout de sa première sélection et se blesse. Il est remplacé par Gustave Akueson. Etienne Amenyido de retour en sélection prend la place d'Agbagnou. Le Togo pose le pied sur le ballon et procède par des attaques placées. Sur un ballon sur le côté droit, Denkey décide d'y aller seul et crucifie le gardien



adverse d'une frappe sous la barre (1-0, 78è). Djene et ses coéquipiers gèrent bien l'ouverture du score jusque dans les arrêts de jeu. Sur une dernière touche, le Libéria égalise par William Gibson à la grande stupeur générale. Score final 1 but partout.

A l'issue de cette première journée, le Togo occupe la troisième place de son groupe avec 1 point à égalité avec le Libéria. Tandis

que l'Algérie à la faveur de sa victoire 2 à 0 sur la Guinée équatoriale occupe la première place du groupe. Lors de la 2ème journée de ces qualifications, le Togo se déplace lundi 9 septembre à Malabo pour affronter la Guinée équatoriale, tandis que le Libéria recevra l'Algérie. La délégation togolaise quitte Lomé ce samedi dans la mi-journée.

Fiche technique Qualifications CAN TotalE-

nergies Maroc 2025

Togo 1 (Denkey 78') Libéria 1 (W. Gibson 90+3')

Stade de Kégué, Lomé

Togo : Agbolossou – Djene, Boateng, Homawoo (Akueson) – Narey, Karim (Klidje), Aholou, Aziangbe, Agbagnou (Amenyido) – Denkey (Ouro-Tagba), Laba

Déclaration

Daré Nibombé, sélectionneur : «On a un sentiment de déception. Nous avons espéré cette victoire jusque dans les derniers instants du match mais le Libéria égalise sur une rentrée en touche. On connaissait cette situation qui était leur point fort, on a travaillé dessus aussi mais malheureusement on a pris un but là-dessus et c'est dommage. Il faudra surtout garder notre deuxième mi-temps et travailler dessus pour les prochains matchs».

Ftf.com

# RACINES FORT 7.5%



**600\***  
**FCFA**

**BOUTEILLE**

**50CL**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À BOIRE AVEC MODÉRATION.

\*Prix de vente détail conseillé

➤ **NOUVELLE FORCE DE LA NATURE** ◀



BB L'ÉTOILE S.A.  
LE LABEL QUALITÉ

[www.bbbrun.com](http://www.bbbrun.com)

